

# POSTULAT

**Auteur** PLR, par Thomas Birbaum (suppl.)  
**Objet** Pour un libre accès au Bulletin officiel en ligne  
**Date** 12.06.2018  
**Numéro** 6.0090

---

Actuellement, l'accès au bulletin officiel en ligne est possible seulement si l'internaute est abonné à la version papier.

Des publications officielles, publiques, sont donc disponibles uniquement si le citoyen consent à délier les cordons de sa bourse pour y avoir accès. Ainsi un contribuable, bien qu'il paie des impôts pour financer un service public, se retrouve à payer une nouvelle fois pour avoir accès à l'information publique (mise au concours, appel d'offre, informations judiciaires, FOSC,...). Cette information officielle, utile pour la vie en communauté de nos concitoyens ou nécessaire pour les activités commerciales d'entrepreneurs, doit être disponible en libre accès.

## **Conclusion**

Les auteurs demandent que le Bulletin officiel soit disponible en libre accès sur internet.